

Attribution d'une subvention au Comité pour l'épée d'académicien de Jean-Luc MARION

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : M. Jean-Luc MARION est un philosophe français (né en 1946 à Meudon). Il est spécialiste de Descartes et de phénoménologie. Il enseigne à l'Université de Paris-IV Sorbonne et à l'Université de Chicago. Le 6 novembre 2008, il a été élu à l'Académie Française au fauteuil du Cardinal LUSTIGER.

Son épée d'académicien lui sera remise le 1^{er} décembre prochain lors d'une réception organisée à la Sorbonne par le Comité pour l'épée de Jean-Luc MARION à laquelle le Maire de Besançon est convié.

Etant donné les liens forts qui unissent Jean-Luc MARION à la Ville de Besançon, à l'Université de Franche-Comté et à la Région, il est donc proposé d'attribuer une subvention de 500 € au Comité pour l'épée de Jean-Luc MARION.

En cas d'accord, la dépense sera imputée sur la ligne budgétaire inscrite au chapitre 65.024/6574 Sce 200 de l'exercice courant.

Proposition

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'attribution d'une subvention de 500 € au Comité pour l'épée d'académicien de Jean-Luc MARION.

«**M. LE MAIRE** : On rencontre beaucoup de gens qui connaissent bien la région parce qu'après Albert JACQUART qui a passé son bac au Kursaal, j'ai eu l'occasion d'avoir une discussion intéressante avec Jean-Luc MARION. Je vous avoue que je n'ai pas lu l'ensemble de ses écrits mais c'est quelqu'un de très intéressant, qui est originaire de Lods et qui va donc être académicien, c'est un des plus grands philosophes français. Il est très attaché à la région, il en fait la promotion et je crois que c'est important que l'on puisse effectivement participer, modestement, à son épée. Je crois qu'il parle beaucoup de la Franche-Comté, il est à Lods, son père y est enterré. Il a beaucoup écrit, mon Directeur Général Adjoint chargé de la Culture m'a beaucoup parlé de ses écrits, c'est quand même d'un très haut niveau. Il est assez surprenant car on a parlé un peu de ce qu'il avait écrit et à la fin il m'a dit : «mais vous savez il y a une chose sur laquelle je voudrais avoir votre avis», je lui ai dit : «vous êtes de Lods, c'est le kirsch de la Marsotte». Il m'a répondu : «non, le kirsch de la Marsotte ce n'est pas bon car il y a les noyaux dedans, le vrai kirsch ce n'est pas la Marsotte, c'est Lods». Donc vous voyez qu'on peut être immortel et quand même prendre goût au plaisir de la vie. Il m'a dit qu'il était très attaché à la maison où il vient chaque année et tous ses écrits sont rédigés à Lods où il reviendra j'espère encore assez longtemps car il a mon âge ! Disons que je lui souhaite une longue vie».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur cette attribution de subvention.

Récépissé préfectoral du 18 novembre 2009.